



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

IMPORTANTE RÉORGANISATION SCOLAIRE À L'ÉCOLE DE L'ANSE

Gaspé, le 19 août 2016 – Hier, les membres de l'équipe de direction de la Commission scolaire des Chic-Chocs, les directions des écoles de l'Anse et Gabriel-Le Courtois et une représentante de la direction régionale de la Santé publique ont rencontré les parents des élèves de l'école de l'Anse, et le personnel affecté à cet établissement, pour les informer d'une importante réorganisation scolaire.

Mise en contexte

À la fin du mois de juin 2016, des travaux de rénovation ont été entrepris dans la partie annexée à l'école de l'Anse. Des moisissures ont été découvertes à l'intérieur des murs et du plafond. Plusieurs inspections ont été effectuées et une déficience structurale majeure de l'annexe a été constatée, ce qui explique la présence de ces moisissures. Suite aux recommandations d'une firme spécialisée, cette aile de l'école a été fermée. Après une analyse de la situation, la Commission scolaire a décidé d'engager une entreprise pour le nettoyage du mobilier, des meubles et du matériel scolaire et de procéder, par la suite, à la démolition de l'annexe.

« Bien qu'aucun symptôme de malaise lié à la présence de moisissures n'ait été rapporté depuis la mise en place de l'annexe, nous avons décidé de la démolir. La santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel sont primordiales. De plus, il devenait trop coûteux d'effectuer une décontamination complète de l'annexe et de remettre le tout aux normes actuelles de construction. Cela n'aurait pas réglé la problématique structurelle du bâtiment », explique monsieur David Smith, directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire. *« Nous nous sommes également assurés que cette situation ne s'était pas reproduite dans le bâtiment principal de l'école de l'Anse »,* ajoute-t-il.

Des impacts sur l'organisation scolaire

La démolition de cette aile de l'école amène plusieurs changements importants dans l'organisation scolaire. L'annexe accueillait les élèves de la prématernelle et de la maternelle. Ils seront relocalisés à l'intérieur du bâtiment principal de l'école de l'Anse, tout comme le service de garde. Les 56 élèves de 3^e année et leurs enseignants seront relocalisés à l'école Gabriel-Le Courtois, qui a la capacité d'accueillir ces trois groupes. « *Les services pédagogiques et de soutien seront maintenus pour l'ensemble des élèves. Aussi, la date de la rentrée reste la même et rien ne change concernant le matériel scolaire requis et les frais exigés aux parents* », précise madame Deslilas Fournier, directrice des Services éducatifs aux jeunes.

« *En ce moment, nous ne sommes pas en mesure de dire si ces changements seront temporaires ou bien définitifs. Nous sommes actuellement en communication avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant la situation de l'école de l'Anse. Dès qu'on en saura un peu plus sur le sujet, nous en informerons les parents et les membres du personnel* », mentionne monsieur Martin Savoie, directeur général de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

- 30 -

Source :

Commission scolaire des Chic-Chocs

Pour information :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone : 418-368-3499, poste 5912